184 ESSAI SUR LA FAUNE ERPÉTOLOGIQUE DE L'ORANIE

Acanthodactylus Blanci Nob. (Pl. XIII, fig. 4 à 5)

L'acanthodactyle de Blanc.

Caractères principaux. — Queue bleue pendant le jeune âge et bleutée à l'âge adulte. Jamais deux squames interpréfrontales régulières. 1^{re} et 4° sus-orbitales très divisées. Sous-oculaire n'atteignant pas la lèvre. 10-12 rangées de ventrales. Coloration à fond bleu verdâtre.

Je dois cette espèce à M. Blanc, de Tunis, auquel je me fais un plaisir de la dédier. Voici la description d'un mâle:

Corps plus large que haut. Tête forte : longueur des plaques 15 mill., largeur entre les supraciliaires 8, largeur entre les tempes 12,5 millimètres. Bout du museau très large, à extrémité largement arrondie. Nasales peu proéminentes, convexes. Internasale à angles antérieur et postérieur très obtus. Dans l'échantillon que je décris, elle est divisée en deux. Dans un autre elle n'est que sillonnée et une pointe s'avance entre les préfrontales. Aucun exemplaire ne m'a présenté les deux interpréfrontales régulières et bien distinctes de l'Acanthodactylus Savignyi. Les préfrontales sont donc contiguës sur toute leur longueur ou, tout au moins, sur la plus grande partie de la ligne de suture.

1^{re} sus-oculaire divisée en squames en dos d'âne et en granules peu nombreux. 4^e sus-oculaire à squames postérieures assez fortes, séparées de la 3^e par un assez grand triangle de fins granules. Ligne de granules supraciliaires simple. Frontale assez étroite à l'extrémité postérieure (1 mill.), peu fourchue, à sillon peu profond, à branches arrondies en dessus et continuées par les préfrontales. Celles-ci presque aussi larges que longues et légèrement convexes. Interpariétale petite. Pariétales se touchant sur la moitié de la longueur de leur bord interne. Ligne postérieure des pariétales formant un angle bien ouvert 165°. (Sur un autre exemplaire la ligne est concave).

Sous-oculaire reposant sur les 4° et 5° labiales non sectionnées. Trou auditif grand, 4 mill. sur 2. Temporales peu carénées.

Mentonnière grande. Écailles de la gorge relativement grandes, régulières. Pli gulaire peu marqué. Collier très haut (2 mill.) à bord convexe, à angles profonds.

Dorsales presque distinctes à l'œil nu, plates, à carènes très nettes, bien formées.

Ventrales près de deux fois plus larges que hautes (caractère de peu de valeur) sur 10 rangées longitudinales. Quelques rangées transversales ont 12 plaques.

Plaques préanales de la série médiane au nombre de 6; la 1^{re} préanale, pentagonale (2,5 sur 1), est à peine plus grande que les deux suivantes.

Queue présentant en dessus, dans le sillon sus-caudal, une ligne de 4 à 8 petites écailles supplémentaires. Orteils forts, peu dentés. Pores fémoraux : 21 à 28.

Coloration. — 1° Adultes. — (Pl. XIII, fig. 1.) Robe à fond gris légèrement roussatre. Dos parcouru par trois bandes de même largeur (3,2 mill.), la médiane à peu près unie, grisatre ; les latérales plutôt réticulées de noir que tachées. Traits limitant les bandes dorsales peu apparents. Bande du haut des flancs parcourue par une ligne médiane de petites taches oblongues jaunes. Ventrales latérales lavées de jaune. Côtés de la tête blanchâtres. (L'épiderme est vieux). Membres à gouttelettes petites, rares et confuses.

Queue paraissant bleutée.

2º Jeunes. — (Pl. XIII, fig. 3 et 4). Tête bicolore: un trait d'un jaune d'or entoure les sus-orbitales et recouvre presque toutes les sutures; l'espace entouré est noir. Une tache dorée et allongée se trouve au milieu du noir des sus-orbitales.

Dos parcouru par trois bandes noires, la médiane moins foncée que les latérales; toutes larges d'un millimètre sur le milieu du dos et séparées par des traits jaune d'or d'un demi-millimètre. Les trois bandes enserrent chacune une ligne de très petits points dorés distants de 1 à 1,5 millimètres. Sur la bande médiane la ligne de points se continue par un trait jaune qui divise la partie antérieure de la branche en deux branches presque aussi larges que les bandes latérales.

Dans la région postérieure, la bande médiane descend jusqu'à 2 millimètres au-dessous des cuisses. Les deux latérales se confondent au-delà de la médiane en une seule bande aiguë et longue de 2 centimètres. Le haut des flancs est parcouru par une bande noire qui part de l'œil et se continue très loin sur la queue. Cette bande est un peu plus large que la bande dorsale latérale qui la surmonte; les points sont un peu plus apparents. Au-dessous, deux traits se succèdent; le supérieur jaune d'or va de l'œil à la cuisse; son épaisseur est d'un millimètre; l'autre noir avec des points jaunes au milieu est étroit et mal limité sur le côté inférieur.

Dessous de la queue bleuté à la base ; bout nettement bleu.

Sexes. — Mâle. — Base de la queue renflée ; fente cloacale descendant sur les côtés.

Femelle. -- Queue assez forte à la base mais non renflée ; fente cloacale étroite et courte.

Taille. —
$$M\hat{a}le$$
. — $0.073 + 0.435 = 0^{m}208$,
 $Femelle$. — $0.072 + 0.139 = 0^{m}211$.
 $0.040 + 0.058 = 0^{m}098$.
 $Jeune$. — $0.034 + queue$.

Observations. — L'Acanthodaetylus Blanci est intermédiaire entre l'Acanthodaetylus Savignyi variété oranensis et l'Acanthodaetylus lineo maculatus variété tingitanus. J'ai voulu le rapporter comme variété à l'une des deux espèces avec lesquelles il a des caractères communs. Je n'ai pu y réussir. Aucun rapprochement ne m'ayant satisfait, je me suis décidé à créer une nouvelle espèce.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE. — (T: littoral). — Hammam-el-Lif, près de Tunis (M. Blanc).

Éтногодіє. — Cette espèce habite les sables du littoral.

24. Acanthodactylus vulgaris D. et B. (Pl. XIV, f. 1 à 8) Fig. Blg. Pr. Zool. 1881 (loc. cit.) Pl. LXIV, fig. 4, a et b

L'acanthodactyle vulgaire.

Acanthodactylus vulgaris D. et B. — Auct. alg. Acanthodactylus lineo-maculatus D. et B. — Auct. alg.

CARACTÈRES PRINCIPAUX. — Queue vermillon chez les jeunes et chez les femelles après la mue et au moment des amours. 10 rangées longitudinales de plaques ventrales. Coloration à fond fauve plus ou moins foncé.

Cette espèce offre deux grandes variétés reconnues par les divers auteurs algériens. Mais ces deux variétés sont loin d'être stables. En étudiant les divers échantillons de ma collection, j'ai été amené à subdiviser les deux variétés principales. Le tableau ci-dessous résume mes observations.

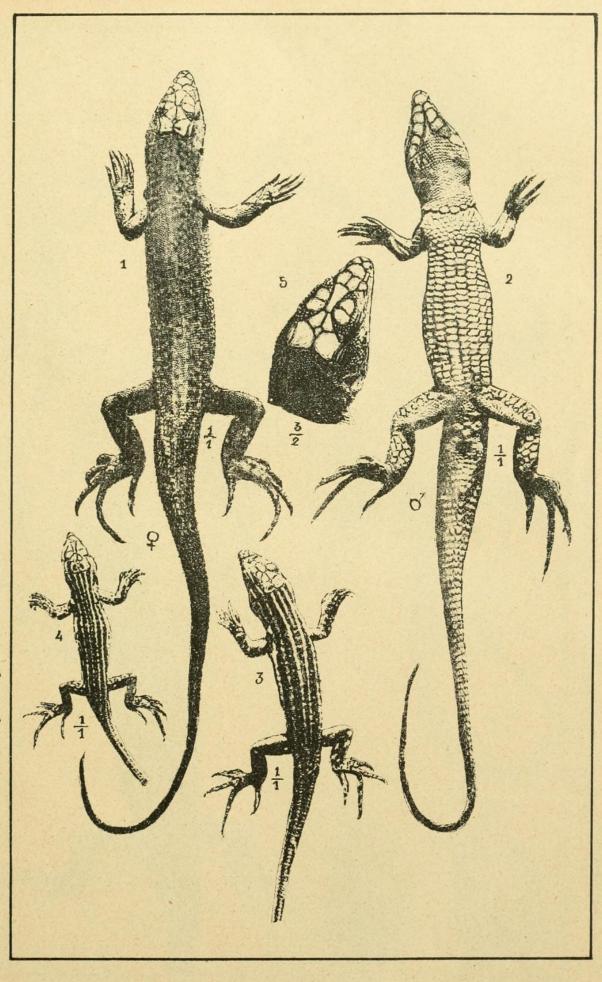
Ac. vulgaris. — TABLEAU DES VARIÉTÉS

Écailles dorsales, granuleuses ou plates, non carénées.

Variété vulgaris.

Écailles dorsales toutes carénées ou en dos d'âne.

Variété lineo-maculatus et formes 2



Acanthodactylus Blanci Nob. - Adultes et jeunes. - Hammam-el-Lif (Tunisie)